

LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE : UNE INTERROGATION SOCIÉTALE

La pollution atmosphérique, d'après la définition donnée par le Conseil de l'Europe en 1967, est liée aux « connaissances scientifiques du moment ». La revue *Pollution Atmosphérique* s'emploie à construire et à diffuser les savoirs qui articulent ce champ thématique.

Cependant, le passage de la connaissance scientifique à l'action de prévention dont se réclame l'APPA, Association pour la prévention de la pollution atmosphérique, pose un certain nombre de questions qui interrogent fortement les sciences sociales.

En effet, comment construire la gestion de produits dont la toxicité est invisible et dont la nocivité est l'objet de controverse ? Tout au long du xx^e siècle, l'histoire a montré le déroulement des réponses apportées au fil des âges depuis l'hygiénisme éclairé et militant du début du siècle jusqu'aux interrogations millénaristes des dernières années. Globalement les réponses apportées relèvent essentiellement du compromis entre le credo du développement économique et les exigences de la santé publique. Les populations étaient peu conviées à l'élaboration de ce consensus. Or, actuellement, même si la représentation sociale de la pollution atmosphérique est encore émergente et même si les questions scientifiques font encore l'objet de controverse, les différents sondages et enquêtes effectués soulignent le poids que prend la qualité de l'air dans la vie quotidienne de nos contemporains.

Dans les conversations de tous les jours, à la faveur d'une bronchiolite, d'un embouteillage, d'un risque technologique, la pollution atmosphérique, au moins dans sa dimension de proximité, s'intègre dans la réalité quotidienne des citoyens. Certes, d'un point de vue institutionnel, les organismes compétents sur le champ de la pollution atmosphérique sont légion et fleurissent, dotés de compétences allant du local au global, mais comment peuvent-ils concilier les données incertaines de la science avec les aspirations de la société ?

Ces questions fondamentales interrogent l'ensemble des disciplines des sciences sociales. Elles sollicitent également les réflexions émanant de la part de ceux qui, impliqués dans le champ de la pollution atmosphérique, cherchent à donner du sens à leur action. C'est donc dans la perspective de porter à la connaissance de tous un ensemble de travaux et de recherches plus directement orientés vers des aspects sociétaux, que la revue *Pollution Atmosphérique* se propose de diffuser des documents couvrant ces thèmes.

Un séminaire, soutenu par le programme « Développement durable et territoire » mis en œuvre par le MEEDDAT, s'est déroulé sur trois ans entre 2005 et 2007. Deux sites d'investigation ont nourri les discussions, l'agglomération nancéienne et la région Nord/Pas-de-Calais. L'étude fine de deux communes de l'agglomération lilloise a permis d'évoquer les limites de l'approche territoriale dans l'appréhension des inégalités environnementales. L'agglomération nancéienne a plutôt aidé à dévoiler quelques effets pervers des politiques urbaines pouvant amplifier les inégalités (Le rapport détaillé concernant ces études est disponible, sur demande à l'APPA ou au MEEDDAT).

La planète offre des ressources finies à une population qui s'accroît en même temps qu'un niveau de vie général qui, compte tenu du modèle de développement adopté, exerce une pression de plus en plus grande sur les ressources naturelles [Fitoussi, 2008]. Le partage équitable des richesses actuellement et dans l'avenir et les enjeux que celui-ci soulève en termes de démocratie pose question. Mais c'est aussi le mode de développement lui-même et l'ensemble des activités humaines planétaires qui sont interrogés à travers les problématiques des pollutions et des risques, que celles-ci concernent l'air, l'eau, les sols ou l'alimentation, à travers de multiples enjeux sanitaires. Il existe donc un lien étroit entre le concept d'inégalités écologiques ou environnementales* et la notion de développement durable, dans la mesure où celle-ci est dominée par la question de l'équité à la fois intragénérationnelle, que porte la notion de développement, mais surtout intergénérationnelle et la prise en compte des générations futures. Dans une telle perspective, une réflexion sur les inégalités, d'ordre éthique et pas uniquement social, s'impose.

* La conceptualisation à ce propos en France n'est pas encore complètement stabilisée et les deux terminologies sont utilisées. Ce point sera discuté plus en détail par la suite. Soulignons que la discussion à ce propos est une singularité du monde français, mais n'a pas cours dans les mondes anglo-saxon, germanique ou nordique, où le terme d'environnemental justice a été adopté ou transposé.

La constatation de ces inégalités suppose des réponses qui sont loin d'être simples puisqu'elles dépendent, pour une part, de la définition donnée à l'écologie ou à l'environnement ainsi que de l'échelle spatio-temporelle à laquelle on se place. L'environnement peut-il être assimilé aux ressources naturelles et au cadre de vie en faisant abstraction de la notion de bien-être ? Comment la grille sociale qui sert de référence en matière d'inégalités peut-elle intégrer des paramètres liés à la nature et à ses représentations ? Une approche pluridisciplinaire s'impose puisqu'il s'agit de saisir des effets induits par les politiques ou les situations environnementales dans des champs plus larges que ceux de l'environnement *stricto sensu* et de façonner les mises en œuvre collectives et les manières de penser et d'agir des individus.

Cette problématique jeune et complexe est en cours d'appropriation par différentes disciplines, avec la difficulté majeure que présente son individualisation par rapport aux inégalités sociales, économiques, voire sanitaires, constatées depuis plus longtemps. C'est pourquoi ce séminaire a permis de croiser les différentes approches véhiculées par des chercheurs venant d'horizons techniques et disciplinaires divers, mais interrogés par cette question. L'ambition du groupe ainsi constitué, très ouvert et aux configurations mobiles, s'est limitée à élaborer un regard transversal sur l'approche des inégalités environnementales et non pas à effectuer un « état de l'art » sur un sujet émergent et aux contours définis de façon encore imprécise. L'hétérogénéité des positions constitue une richesse qui permet d'ouvrir le débat sur ce sujet nouveau, au moins dans le contexte français. Les quelques réflexions présentées dans cette revue sont encore en cours d'élaboration ; elles ne prétendent pas présenter une synthèse ni, encore moins, un état de l'art, mais plutôt d'offrir des bases pour prolonger la réflexion pluridisciplinaire initiée.

Isabelle ROUSSEL

*Professeur émérite à l'Université Lille I
Vice-présidente de l'APPA*